

Info Marne

SOMMAIRE

Edito : Le mépris d'un roitelet, la colère d'un peuple.....	1
Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours.....	2
Reims : l'extrême-droite dans ses œuvres	2
Les ronds points en action	2
Mines énergie : résistance !	3
Cheminots : plus que jamais déterminés	3
Solidarité avec les grévistes.....	3
Retraités, ni égoïstes, ni nantis, en lutte	4
Sainte Menehould : l'action syndicale redémarre	4
Reims : Tentative d'intimidation musclée	4
Châlons-en-Champagne : un DRH zélé	5
SCAPEST : une négociation productive.....	5
Connantre sous le choc	4

Edito : Le mépris d'un roitelet, la colère d'un peuple

La morgue macronienne ne fait qu'envenimer la situation. Après la Commission mixte paritaire et l'approbation du Sénat, le gouvernement a poursuivi ses combines pour draguer les députés de droite nécessaires pour faire passer son projet, y compris en promettant une attention particulière à leur circonscription en cas de ralliement.

En vain, il aura été contraint de recourir au 49-3, un passage en force scandaleux sur un sujet majeur. Ce faisant, non seulement il aura bafoué la démocratie mais il aura sali la république et se sera essuyé les pieds sur une contestation d'ampleur historique.

Etre élu n'est pas un chèque en blanc. Le locataire de l'Élysée et ses acolytes feignent d'ignorer la minorité dans laquelle ils se trouvent. Ils sont donc prêts à tout pour imposer une réforme qui ne vise, in fine, qu'à répondre aux injonctions des marchés financiers et leurs actionnaires.

Les manifestations et les grèves entamées le 19 janvier sont pourtant sans appel : personne ne veut de cette réforme, plus de 90% des actifs s'y opposent !

Si ce gouvernement a encore une once de courage et de dignité, qu'il soumette à l'avis des citoyens son projet de réforme détestable. Pour ce qui nous concerne, plus que jamais, le combat continue, jusqu'au retrait !



20 mars 2023

#9

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

ud51@cgt.fr

www.udcgt51.fr



Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours...

... comme le disait Napoléon... On pourra ainsi constater sur le schéma ci-dessous combien la réforme des retraites voulue par E. Macron est une imposture arithmétique qui ne vise qu'à préserver les intérêts des plus riches.



Reims :

L'extrême-droite dans ses œuvres

L'extrême droite s'est distinguée ce mercredi 15 mars en agressant physiquement plusieurs étudiants qui bloquaient l'entrée de Science-Po pour protester contre la réforme des retraites. L'un des étudiants, membre de la CGT, a reçu coups de pied et de poing mais n'a pas riposté. Il a dû se rendre aux urgences de l'hôpital pour être pris en charge. Une plainte contre X a été déposée et des constatations médico-judiciaires ont eu lieu. La CGT dénonce avec force ces agissements inqualifiables de la part de l'extrême-droite et elle se portera aux côtés du plaignant pour en faire sanctionner les auteurs.

Les ronds points en action

Sézanne, Reims, Epernay, Châlons en Champagne, Vitry le François... les blocages, opérations coup de poing, distributions de tracts, interpellations de députés, initiatives diverses se sont multipliés ces derniers jours. Un durcissement rendu nécessaire par l'intransigeance d'un gouvernement sourd à la colère sociale.

Le 15 mars, au huitième jour de manifestation, des barrages filtrants ont été installés tôt le matin et levés après 9h30 pour permettre aux militants de se joindre aux cortèges. Les camions ont été prioritairement arrêtés, afin de ralentir l'économie et pousser les patrons à demander des comptes à la macronie.

L'annonce par Mme Borne de recourir au 49-3 le 16 mars a évidemment renforcé la détermination et de nouveaux blocages ont eu lieu.

L'ambiance bon enfant sur les points de rassemblement et la rareté des contestations de la part des usagers de la route, montrent que la population est solidaire du mouvement.



Mines énergie : résistance !

Le roitelet macron a provoqué les électriciens, les gaziers, les énergéticiens en choisissant de rompre le dialogue social. La réponse c'est la grève reconductible et l'organisation du choc énergétique national, avec une « mise en sobriété » ciblée.

En ligne de mire, l'oligarchie et ses soutiens à l'Assemblée Nationale, en épargnant bien entendu les usagers qui sont, eux, majoritairement opposés à la réforme.

La lutte continue et la vigilance est de mise car un peu partout, la répression anti syndicale est à l'ordre du jour.

[Lire ici la Lettre ouverte](#) aux député-e-s des électriciens, gaziers et énergéticiens.

Cheminots : plus que jamais déterminés



La grève reconductible qui a débuté à la SNCF le 6 mars 2023 au soir contre la réforme des retraites prend des formes multiples, mais elle demeure ancrée, y compris dans le champ ferroviaire, puisque près de 30 % des cheminots étaient à nouveau en grève le 15 mars.

Les grèves, qu'elles soient dans le secteur public ou dans le secteur privé, sont menées avec détermination et courage par les salariés en lutte.

Elles emportent la faveur des salariés qui rejettent massivement le projet de réforme des retraites et qui refusent de travailler deux ans de plus.

Le pouvoir met tout en œuvre pour décrédibiliser le mouvement et ancrer la résignation. La CGT considère que les atouts pour gagner demeurent. Nous sommes soutenus par la population. Le rejet de la réforme reste majoritaire. L'unité syndicale reste solide. La fédération CGT appelle les cheminotes et les cheminots à organiser des initiatives partout avec les autres salariés sur les territoires, à installer la grève avec tous nos collègues de travail.

Solidarité avec les grévistes



L'engagement dans la lutte de nombreux secteurs professionnels donne confiance et espoir.

Si vous souhaitez apporter votre soutien financier aux salariés engagés dans la grève reconductible, la CGT organise la solidarité financière qui leur sera entièrement dédiée avec une redistribution transparente entre les divers secteurs professionnels concernés.

Pour contribuer à la solidarité financière :

- **En ligne** en cliquant sur [Solidarité Grévistes](#)
- **Par chèque** : à l'ordre de « Solidarité CGT Mobilisation » adressé à : "Confédération Générale du Travail Service Comptabilité", 263 rue de Paris, 93100 Montreuil.

Retraités, ni égoïstes, ni nantis, en lutte



Une des pires infamies de la Macronie aura été de tenter d'opposer les retraités aux actifs en faisant croire que les retraités étaient favorables à son projet. Leur engagement sans faille dans la bataille contre la réforme vient lui apporter un démenti cinglant. **Les retraités ne sont pas dupes des mensonges du gouvernement.**

Pensions minimales à 1200 € ? D'une part cette mesure est déjà inscrite dans la Loi de 2003 mais d'autre part elle ne concernerait qu'un retraité sur 23 en dessous des 1200 €.

Réforme plus juste pour les femmes ? L'arithmétique la plus élémentaire démontre que reculer de deux ans l'âge de départ aura pour effet d'effacer le bénéfice des trimestres liés à la maternité et à l'éducation.

Indexation des pensions sur l'inflation ? Chacun constate que l'augmentation des pensions en juillet 2022 est très largement inférieure à la hausse des prix de l'INSEE.

Le 20 mars, l'UCR-CGT et les 8 autres organisations syndicales et associations de retraités appellent à se mobiliser partout dans les départements.

A Paris, un rassemblement est prévu devant l'Assemblée Nationale pour interpeller le gouvernement et remettre aux présidents de groupe (hors RN), les résultats de la consultation nationale de la CGT en direction des retraités, « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? » ([lien vers le sondage](#)).

Sainte Menehould : L'action syndicale redémarre



La CGT, dernière organisation syndicale encore présente à l'Union Locale de Sainte Menehould, s'est décarcassée pour organiser la manifestation du 7 mars. Pari réussi. 250 personnes ont répondu à l'appel et ont ainsi défilé dans le centre ville dans une ambiance conviviale. De nombreuses personnes venues de tous les horizons se sont retrouvées, avec en fer de lance l'Intersyndicale d'Albea Tubes France.

Un merci chaleureux au Bar Rock qui s'est fendu d'un café offert sur le parcours. La manifestation s'est terminée par un lâcher de ballon pour fêter la journée internationale pour les droits des femmes.

Reims : Tentative d'intimidation musclée

Trois camarades ont été récemment convoqués par la police pour « entrave à la circulation » et « manifestation non déclarée » suite au rassemblement de soutien aux salariés du médico-social (les oubliés du Ségur) Place Royale le 7 décembre 2021.

Suite à ce rassemblement, qui devait rester statique, un cortège de 300 manifestants avait osé défilé dans le Centre ville... la cathédrale a dû en trembler sur ses bases...

Prise d'empreintes digitales, photo d'identité judiciaire, les militants ont dû se soumettre à un fichage en règle au commissariat, comme des criminels de droit commun...

La CGT s'interroge sur la véritable raison de ces convocations, en plein mouvement contre la réforme des retraites. Mais s'il s'agit d'une tentative d'intimidation, son seul effet sera de renforcer notre détermination, on peut en être assurés.

Châlons-en-Champagne :

un DRH zélé

Depuis quelques semaines, les salarié-e-s victimes d'accident du travail à l'Hôpital psychiatrique sont convoqués chez le nouveau DRH pour « échanger sur leur situation ». Une démarche un peu singulière que le DRH entend faire valider par les élus lors du prochain CSE.

S'agirait-il d'exercer une amicale pression pour exonérer l'employeur de ses responsabilités en remettant en cause le caractère professionnel de l'accident du travail ?

La CGT rappelle que l'accident du travail doit être systématiquement déclaré, quelle que soit l'opinion de l'employeur sur sa qualification, et qu'il ne peut en aucun cas se substituer aux instances.

SCAPEST :

une négociation productive

A la SCAPEST de Recy, centrale d'achats pour les hypermarchés Leclerc, la NAO (négociation annuelle obligatoire) 2023 a abouti à la signature d'un accord par la CGT. Après les 3,8 % et 2 % d'augmentation obtenus en mars et novembre 2022, la négociation 2023 a abouti à une augmentation de 7,2 % à compter de mars 2023. L'augmentation se décompose en 6% d'augmentation générale et une prime de qualité d'environ 30 €.

Par ailleurs, la vente de l'entrepôt de l'Europort de Vatry aura permis l'attribution d'une participation de 1 300 € par salarié qui sera versée courant mai.

Au final, des augmentations bienvenues pour contenir les effets d'une inflation qui ne cesse de grignoter le pouvoir d'achat. Dans ce cadre, RDV est d'ailleurs pris avec la direction en cas de nouvelle poussée de l'inflation. **Il est clair que la grève de 15 jours menée fin novembre 2022 aura porté ses fruits.**

Connantre *sous le choc*

La fermeture de la distillerie de Morains et la mise en vente de la féculerie d'Haussimont, annoncées brutalement en CSE le 8 mars par le groupe Tereos (Beghin Say) ont provoqué la stupeur du personnel. « On ne s'y attendait pas du tout, explique Jimmy Fouchart, délégué syndical CGT. Un psychologue a été dépêché sur place avant même que la réunion se termine. »

Arguments avancés par le groupe second groupe sucrier au monde pour justifier cette « réorganisation de son activité industrielle » : le désengagement des betteraviers, amplifié par les « contraintes sanitaires et environnementales », et la sous-utilisation de la distillerie marnaise. ([lire l'article dans l'Hebdo du vendredi](#)).

Une décision d'autant plus incompréhensible que le géant sucrier a affiché, d'avril à décembre 2022, **une progression de 35 %** de son chiffre d'affaires, estimé à **près de 4,8 milliards d'euros** l'an passé !

Des négociations autour du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) devaient s'ouvrir le vendredi 17 mars avec la direction générale de Tereos. **Bien évidemment la CGT sera aux côtés des salariés dont l'emploi est directement menacé.**



**MIEUX VAUT
QUELQUES JOURS
DE GALÈRE**

QU'UNE RETRAITE DE MISÈRE

la
cgt

23 MARS 2023